

## L'AGENDA 21 DE LA CULTURE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN : RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE.

Août 2014

### ***Introduction***

Dans le cadre du processus d'actualisation de l'Agenda 21 de la culture, en mars 2014, la Commission de Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a lancé un questionnaire de consultation en ligne. L'enquête, disponible en français, en anglais et en espagnol, posait des questions liées, entre autres, au degré de connaissance de l'Agenda 21 de la culture et à propos des activités de la Commission de Culture de CGLU et des éléments qui demandaient une révision ainsi que dans quel sens.

Durant près de cinq mois, jusqu'au 31 juillet 2014, **le questionnaire a reçu 255 réponses dont 142 peuvent être considérées complètes.**

Ce document propose une synthèse des contributions et inclut l'analyse des réponses reçues dans les trois versions linguistiques du questionnaire. Cette analyse sera prise en compte aux côtés des autres idées reçues tout au long de 2013 et 2014 (à travers des réunions internationales, des séminaires locaux dans le cadre du programme «Villes pilote», d'articles d'experts, d'observations concernant le premier brouillon du nouvel Agenda 21 de la culture, etc.), en vue de **l'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture qui sera présenté à Bilbao en mars 2015.**

Le document est composé de différents paragraphes, classés selon l'ordre des questions posées dans le questionnaire. Y sont inclus également les graphiques de synthèse des réponses aux questions fermées.

Ce rapport a été rédigé par Jordi Baltà, expert en politiques culturelles et relations internationales.

La Commission de Culture de CGLU est extrêmement reconnaissante envers les personnes qui ont consacré du temps et des connaissances pour répondre au questionnaire.

## Sommaire

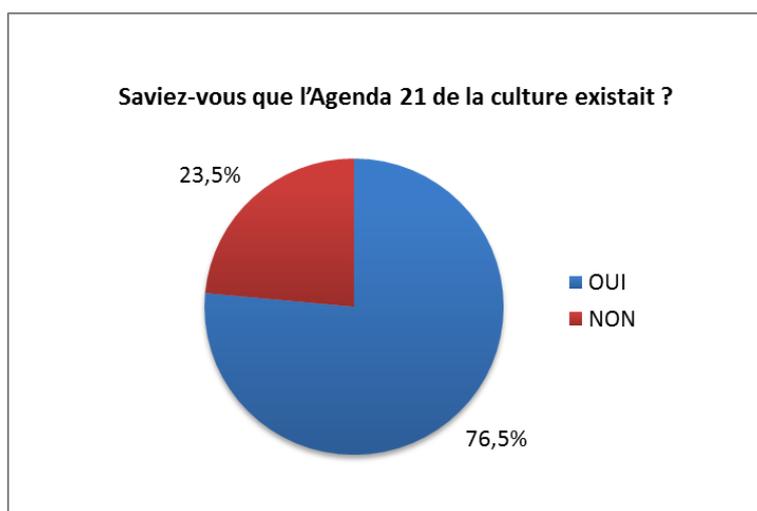
1. Le message clé de l'Agenda 21 de la culture.....	3
2. La Commission de Culture de CGLU.....	6
3. Le monde a changé .....	10
4. Le besoin d'être à jour.....	12
5. Le contenu.....	14
6. Conclusions .....	18

## 1. Le message clé de l'Agenda 21 de la culture

L'Agenda 21 de la culture est un document connu de 76,5 % des personnes qui répondirent à l'enquête (voir graphique 1)

### Graphique 1 : Connaissez-vous l'existence de l'Agenda 21 de la culture ?

Réponses en pourcentage



Le questionnaire demandait ensuite que l'on mentionne au moins 5 **concepts associés à la relation entre culture et développement durable dans les villes**, en expliquant la raison. Les réponses reçues offrent un formidable éventail de thèmes et de concepts, ce qui fournit un riche contexte pour le tracé du nouvel Agenda 21 de la culture.

Pour résumer, on peut structurer les contributions selon le schéma suivant :

#### a) **Les domaines de la culture :**

- Le patrimoine culturel matériel et immatériel en tant qu'élément révélateur de l'histoire authentique des lieux, il articule son lien avec les personnes, il honore son histoire orale et visuelle et contribue à la transmission des savoirs et à la mise en valeur des territoires.
- Le développement artistique et créatif qui permet de découvrir des univers, de questionner des situations, d'innover et d'imaginer un futur durable.

#### b) **Les valeurs de la culture :** les éléments intrinsèques à la conception de la culture qui sont directement liés au plein développement de la personne, c'est-à-dire :

- Les droits culturels qui demandent une pleine reconnaissance en tant qu'élément constitutif des droits humains.
- La culture comme facteur de construction de l'identité et de l'appartenance aux communautés, qui permet de situer les personnes au centre du développement, de célébrer l'autre et de se reconnaître soi-même.

- La culture comme espace pour la libre expression d'idées, d'expressions, d'images et de symboles.
  - La promotion de l'accès et de la participation active pour toutes les personnes dans les différents espaces de la culture et les diverses phases de la vie culturelle en évitant que la culture soit un terrain de ségrégation.
  - L'encouragement à travers la pratique culturelle des logiques d'égalité, de coopération et de partenariat plus que de rivalité.
  - La sensibilité envers la diversité par le biais de la reconnaissance de ce qui est différent, le soutien aux nouvelles expressions symboliques ainsi que l'acceptation et le respect de la différence qui peut être la base d'échanges.
  - La culture comme élément fondamental de la personne, avec une importance collective.
- c) **Les contributions de la culture dans d'autres domaines du développement** : comment la culture peut apporter, à travers les expressions, les mécanismes et les ressources qui la composent, de la valeur à d'autres secteurs :
- Introduction de la complexité et de la conscience dans l'expérience humaine, ce qui sert à l'enrichir.
  - La culture comme espace de conflit et de débat politique qui se traduit par des échanges au niveau civil.
  - L'intégration de la culture dans le projet urbain par le biais de l'amélioration de l'environnement physique, des processus de régénération des villes, de la réalisation d'actions culturelles dans divers espaces et équipements (écoles, entreprises, hôpitaux, etc.) ou de la reconversion pour usage culturel d'anciens bâtiments.
  - La cohésion territoriale par le biais de la mise en commun de ressources culturelles et la coopération entre administrations au niveau métropolitain, régional ou transfrontalier.
  - L'économie culturelle ou créative qui inclut la contribution des secteurs culturels dans la création d'emploi et de richesse, son intégration dans des stratégies de lutte contre la pauvreté et de mise en valeur territoriale et l'encouragement des entreprises d'économie sociale dans le domaine culturel.
  - La participation à la vie culturelle comme espace de rencontre entre différents collectifs ou segments de la population et d'intégration de groupes en risque d'exclusion.
  - Le développement culturel et créatif en tant que processus d'acquisition de connaissances, de capacités et d'aptitudes dans le cadre des dynamiques d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie.
  - La réflexion du point de vue de la culture à propos de la gestion durable des ressources naturelles par le biais de la réduction des impacts écologiques des activités culturelles (matériaux utilisés, utilisation de papier recyclé, résidus créés

par les festivals et événements, *slow food*, circuits de proximité, incorporation des énergies durables, etc.).

- La participation à la vie culturelle en tant qu'apprentissage de participation citoyenne et de démocratie.

Il faut signaler que, parmi les différentes contributions groupées dans ce bloc, dominent les réflexions concernant la dimension économique de la culture (en reconnaissant aussi bien son facteur de contribution à la richesse et à l'emploi qu'en discutant des risques d'interpréter les aspects culturels, surtout en tant que ressource économique), le versant écologique (avec de nombreuses réflexions liées surtout à la manière dont le secteur culturel pourrait réduire ses impacts environnementaux) et la dimension sociale de la culture.

d) **Les manières de gérer la culture** afin d'assurer son rôle dans les logiques de développement durable au niveau local :

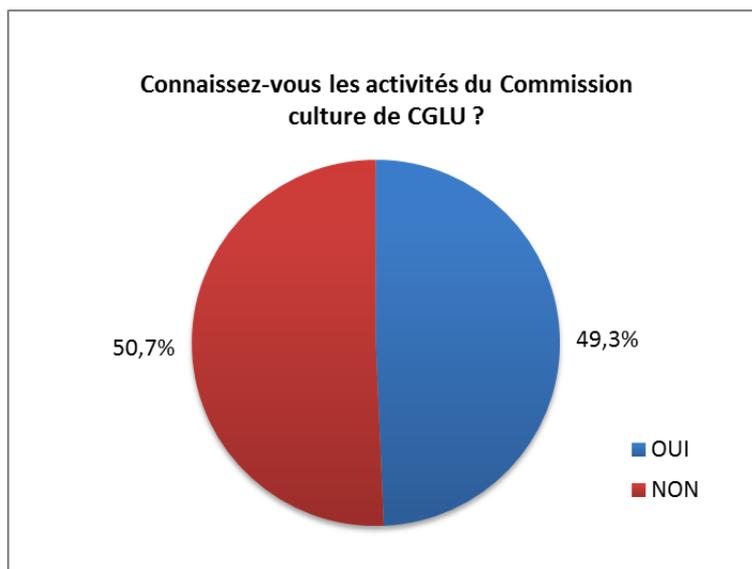
- Consultation et participation continue des citoyens dans les processus liés à la gestion et aux politiques culturelles.
- Création d'un environnement territorial qui favorise la créativité et qui soit agréable, muni d'équipements culturels de rencontre et de construction de la citoyenneté (avec de fréquentes mentions au rôle des bibliothèques dans ce sens).
- Bien fondé d'actions d'éducation, de sensibilisation et de formation à différents niveaux, à propos du rôle de la culture dans le développement durable.
- Reconnaissance nécessaire des pratiques culturelles de la société civile, en s'éloignant des approximations à la culture de type descendant, dirigistes (*top-down*) ou sur-institutionnalisées.
- Encouragement d'actions culturelles qui unissent la population (à travers les générations, les groupes ethniques, etc.), favorisent l'inclusion, les pratiques collectives et la convivialité et qui permettent l'expérience de l'imaginaire collectif.
- Besoin de politiques culturelles dotées de ressources techniques et économiques et d'autres mécanismes de soutien adaptés aux besoins du secteur.
- Transversalité assurant la perméabilité de la gestion et des politiques culturelles en relation avec d'autres domaines de l'action publique et privée.
- Gouvernance de la culture en définissant des modèles de prise de décisions, de gestion et de compte rendu dans lesquels se retrouvent le secteur public, privé et associatif et dans lesquels les associations locales peuvent assumer leur rôle fondamental quant à la vie culturelle dans les villes.
- Évaluation d'impacts par le biais d'indicateurs qui permettent une meilleure compréhension des résultats espérés et atteints par les activités et les projets culturels.

## 2. La Commission de Culture de CGLU

Un peu moins de la moitié des personnes qui ont répondu à l'enquête (**49,3 %**) **connaissaient les activités de la Commission de Culture de CGLU** (voir graphique 2).

### Graphique 2 : Connaissez-vous les activités de la Commission de Culture de CGLU ?

Réponses en pourcentage.



### **2.1. Les lacunes de l'Agenda 21 de la culture et les faiblesses de la Commission de Culture**

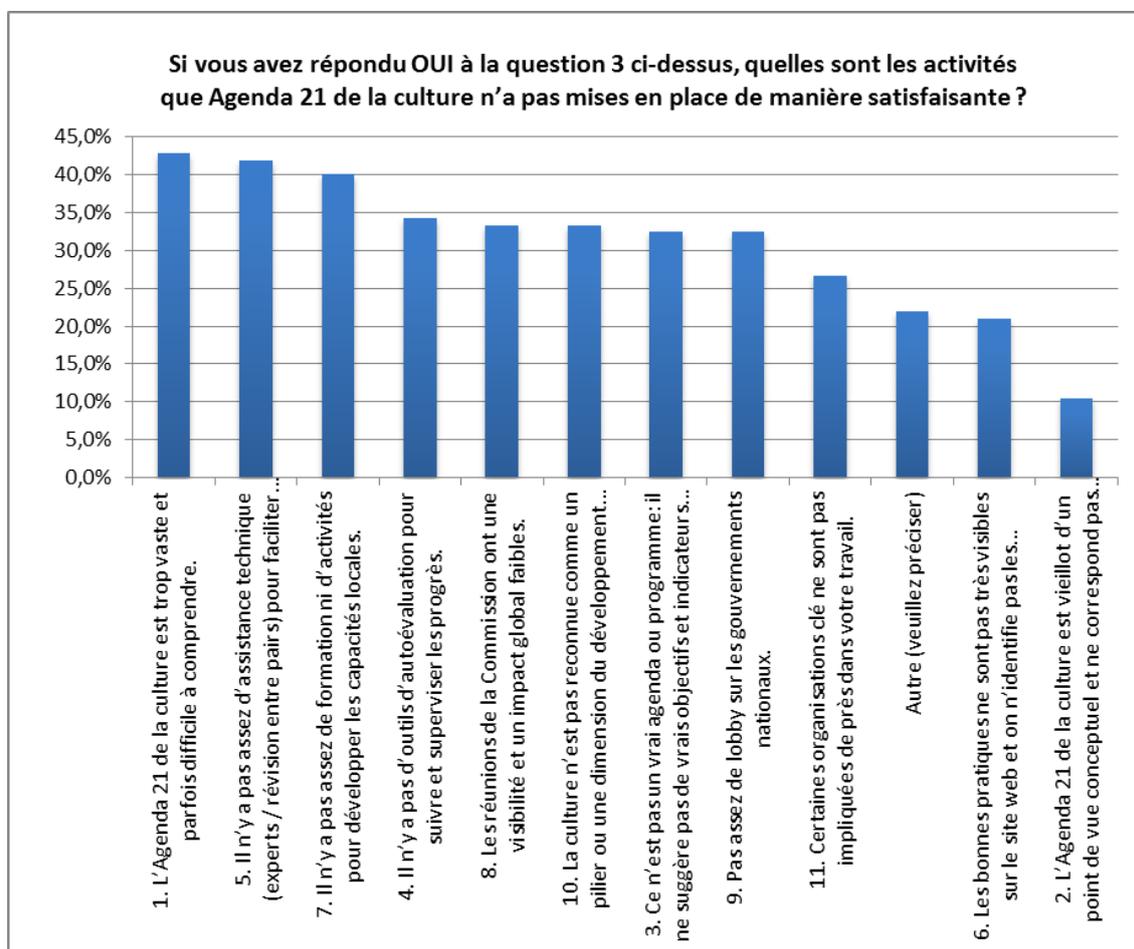
Les personnes qui connaissaient les activités de la Commission pouvaient indiquer ensuite les principales faiblesses de l'Agenda 21 de la culture ou les activités qu'ils considéraient que la Commission n'avait pas remplies de manière satisfaisante.

Parmi celles-ci (voir graphique 3) on remarque tout spécialement les opinions suivantes :

- L'Agenda 21 de la culture est trop vaste et parfois difficile à comprendre (43%)
- On n'a pas fourni une assistance technique (experts / révision entre pairs) afin d'aider à la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture (42%)
- On n'a pas mené suffisamment d'activités de formation en général et au niveau local (40%)
- Il n'existe pas d'outil d'autoévaluation (34%)
- Les réunions de la Commission n'ont pas d'impact ni de visibilité globale (33 %)
- La culture n'a pas été reconnue comme pilier ou dimension du développement durable par les Nations unies (33%)

**Graphique 3 : Quelles sont les activités de l'Agenda 21 de la culture qui n'ont pas été lancées de manière satisfaisante ?<sup>1</sup>**

Réponses en pourcentage, selon les énoncés proposés. On permettait une réponse multiple.



Il faut souligner que plusieurs de ces affirmations (celles liées à l'absence d'assistance technique, de formation et d'instruments d'autoévaluation) montrent le **besoin d'accompagner l'Agenda 21 de la culture de ressources de soutien afin de faciliter sa mise en pratique**. D'autres sont liées à la configuration même de l'Agenda 21 de la culture approuvé en 2004 (son amplitude conceptuelle et sa complexité), aux facteurs de fonctionnement interne de la Commission de Culture (visibilité des réunions) ou aux aspects externes (la non-reconnaissance de la culture comme dimension de développement au niveau global).

D'autre part, certaines des affirmations suggérées par le questionnaire ont reçu un moindre soutien : c'est le cas, par exemple, de l'idée selon laquelle l'Agenda 21 de la culture est conceptuellement vieux et n'est pas indiqué pour les tendances actuelles en politiques culturelles

<sup>1</sup> L'énoncé original de la question commence par « Si vous avez répondu OUI à la question 3... », étant donné que cette question s'adressait surtout aux personnes qui avaient affirmé précédemment qu'elles connaissaient les activités de la Commission de Culture de CGLU.

(10 %) ou le peu de visibilité des bonnes pratiques sur le web ainsi que la difficulté à identifier des cas réellement exemplaires (21 %).

Finalement, les personnes qui ont répondu à l'enquête ont suggéré d'autres faiblesses détectées : parmi celles-ci, nous mentionnerons le peu de reconnaissance de la société civile par les gouvernements locaux, le fait que l'Agenda 21 de la culture est peu connu par les pouvoirs publics, le besoin d'améliorer la communication ou l'opportunité d'établir des instances régionales de coordination entre les villes qui adhèrent à l'Agenda 21 de la culture.

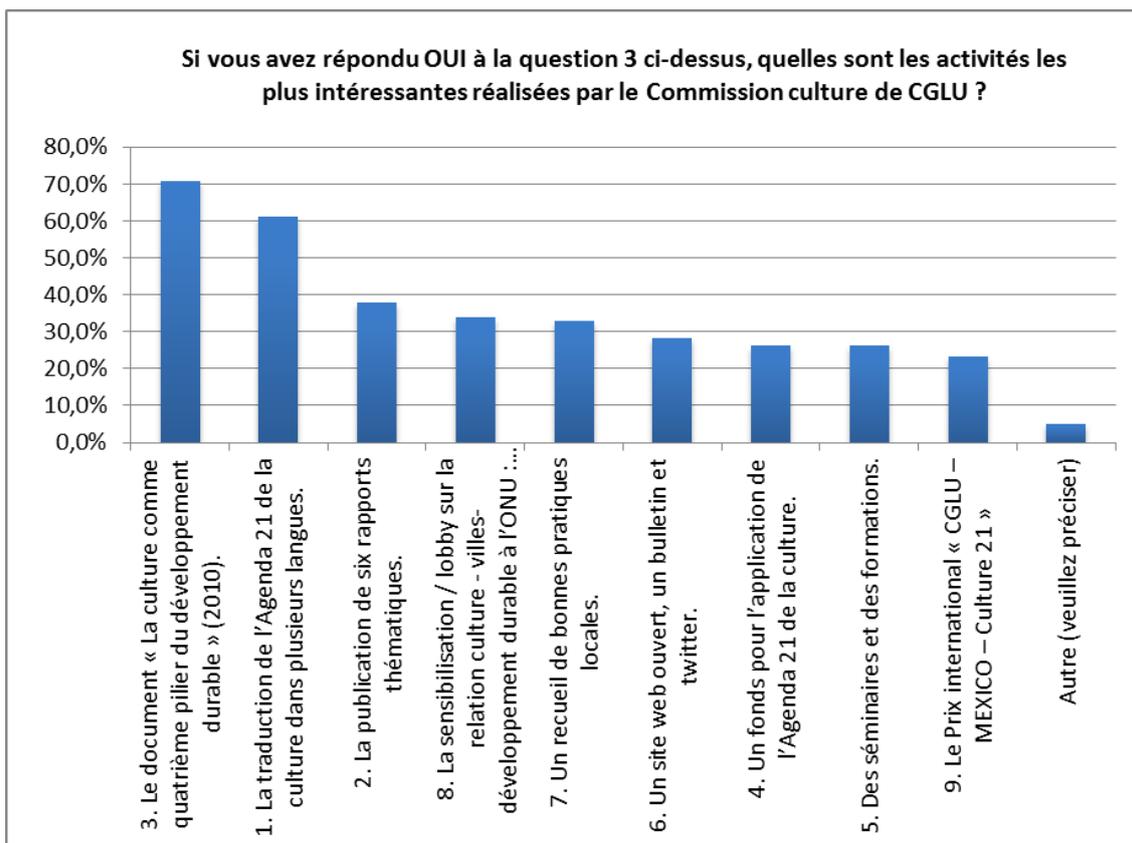
## **2.2. Les activités les plus significatives de la Commission de Culture**

Les personnes qui avaient déclaré connaître le travail de la Commission de Culture pouvaient indiquer les activités qu'elles considéraient les plus intéressantes. On retrouve (voir graphique 4) :

- Le document « La culture est le quatrième pilier du développement durable » (2010) (71%)
- Les traductions de l'Agenda 21 de la culture dans différentes langues (61%)
- La publication de six rapports thématiques (38%)
- Le lobby au système de l'ONU à propos des villes – culture – développement durable, spécialement la culture dans l'Agenda pour l'après 2015 et les Objectifs de Développement durable (34%)
- Le recueil de bonnes pratiques (33%)

### **Graphique 4 : Quelles sont les activités les plus appréciées entreprises par la Commission de Culture de CGLU ?**

Réponses en pourcentage selon les énoncés proposés. Les réponses multiples étaient acceptées.



On observe ainsi une **évaluation particulièrement positive des publications lancées par la Commission de Culture** (le document sur la culture comme 4<sup>e</sup> pilier, les traductions de l'Agenda 21 de la culture, les rapports thématiques), **ainsi que le travail de lobby** mené surtout dernièrement et certains éléments du site web (recueil de bonnes pratiques).

Par contre, le Prix international CGLU – Mexico – Culture 21 (23%) est moins bien noté, un fait qui peut, peut-être, s'expliquer parce que cette initiative a été lancée peu avant le début de la consultation, sans que sa résolution ne soit faite publique. Le fonds pour la mise en marche de l'Agenda 21 de la culture (26%) - lancé uniquement à une occasion, en 2010 - et les séminaires et activités de formation (26%) ont reçu une moins bonne note.

### **2.3. La contribution la plus intéressante réalisée par l'Agenda 21 de la culture**

Ensuite, les personnes qui répondaient au questionnaire pouvaient exprimer librement leur opinion sur la contribution qu'ils considéraient la plus intéressante réalisée par l'Agenda 21 de la culture.

Parmi les réponses, remarquons celles qui soulignent la contribution faite à la **sensibilisation sur le lien entre la culture et le développement durable** à tous les niveaux, depuis le niveau local jusqu'au niveau international. Ces observations incluent des références, entre autres, les aspects suivants :

- L'affirmation de la transversalité de la culture et sa relation intime avec bien d'autres thèmes.

- La reconnaissance des valeurs propres de la culture : la créativité, la connaissance, la diversité, etc.
- L'encouragement de modèles alternatifs à la mondialisation économique.
- La vision de l'interdépendance des cultures dans le cadre de l'interdépendance du développement humain.

D'autres réponses signalent d'autres contributions significatives faites par l'Agenda 21 de la culture, par rapport à des aspects tels que **les défis et les concepts clé pour les politiques culturelles contemporaines ; les réflexions sur la démocratie participative et l'inclusion sociale vues à travers la culture** et le rôle de la société civile dans la configuration de la culture dans les villes ; ainsi que **la formation d'un agenda international en matière de politiques culturelles locales** (la mise en relation de villes et de territoires de différents pays et continents avec une réflexion partagée et le transfert de bonnes pratiques garantissant proximité et implication comme éléments positifs de CGLU en tant qu'organisme international).

### **3. Le monde a changé**

La section suivante du questionnaire aborde les tendances actuelles en matière de culture et de développement au niveau global et local qui affectent le contexte d'intervention de l'Agenda 21 de la culture et dont, par conséquent, il fallait tenir compte dans son processus de révision.

#### **3.1. Les tendances globales sur la culture et le développement**

La question relative aux tendances actuelles quant à la relation entre la culture et le développement à l'échelle globale qui touchent l'Agenda 21 de la culture a donné lieu à toute une panoplie de réponses parmi lesquelles on trouve aussi bien des menaces externes que des points forts tels que de nouvelles chances et des aspects susceptibles d'avoir des effets aussi bien positifs que négatifs. Nous pouvons résumer les réponses reçues selon les points suivants :

- **La numérisation et la mondialisation de la culture et des communications.** Cela permet d'explorer le potentiel démocratisateur et éducatif du binôme culture-technologie, numériser les biens culturels et du patrimoine et profiter des chances créées par les changements dans la gestion du temps consacré au travail et du temps personnel. Cela oblige également à aborder la brèche numérique et à assurer que toutes les cultures puissent participer à l'économie numérique et aux industries créatives.
- **La reconnaissance de la culture en tant qu'outil permettant de créer des valeurs dans la société :** la culture comme moyen pour créer des changements « viraux » par le biais d'expériences riches sur le plan émotionnel et des exemples personnels et la culture en tant qu'espace permettant de créer de nouvelles formes de solidarité au niveau local qui, à leur tour, sont reliées à des référents globaux. Dans ce sens, il s'avère aussi nécessaire d'explorer la relation entre la culture en ligne (numérique ou virtuelle) et la culture *off line* (analogique ou impliquant la présence sur place) et à montrer comment la première peut servir à préserver et à dynamiser la seconde.

- **La possible réduction de la culture à la dynamique de marché** propre à une perspective néolibérale. Face à ce risque, il est nécessaire d'éviter la perception de la culture uniquement en termes économiques.
- **La reconnaissance de la connaissance et de la culture « libres »**, liées au concept de biens communs et s'appuyant sur des espaces d'échange culturel efficaces, jouissant de licences d'utilisation non privatives. Cela doit se faire selon de nouvelles formes de régulation de la propriété intellectuelle et sur de nouvelles formes de participation et de gouvernance des citoyens.
- **Les inégalités croissantes dans les zones urbaines** qui limitent la capacité des secteurs défavorisés à s'exprimer.
- **Le lien croissant de la culture avec d'autres secteurs et objectifs sociaux**, ce qui exige des capacités plus transversales et interdisciplinaires de la part des professionnels de la culture. Parmi d'autres questions, on a mentionné le potentiel de l'interculturalité comme facteur de développement culturel et social, le potentiel de la culture afin de se préparer pour des temps d'incertitude et le rôle de la culture dans la construction de la paix.
- **Les nouvelles formes de financement et de gestion**, surtout à travers des partenariats public-privé.
- **L'émergence croissante de l'entrepreneuriat culturel**, ce qui implique d'aborder l'encouragement des capacités entrepreneuriales à tous les niveaux de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.
- **La réduction du soutien à la culture dans certains programmes de développement international** et de rares occasions pour la mobilité internationale des agents culturels des pays du Sud.
- **Le bien fondé de s'inspirer des modèles les plus holistiques de la culture** propres aux pays du Sud afin d'apporter une réponse à certains des défis auxquels fait face la vision de la culture dans les pays du Nord.

### ***3.2. Les tendances locales à propos de la culture et du développement***

La question suivante, qui demandait des observations sur les tendances à propos de la relation entre la culture et le développement durable au niveau local, a apporté quelques réponses similaires à la question précédente ainsi que d'autres, plus spécifiques, résumées ci-après :

- **L'éloignement des citoyens par rapport aux institutions culturelles traditionnelles** et le besoin de doter ces institutions culturelles d'une nouvelle gouvernance, plus transparente et ouverte aux citoyens.
- **L'apparition de nouveaux espaces de créativité et de nouvelles formes de relation avec les procédés créatifs** : fab labs, *making*, etc. Par rapport à cela, on reconnaît aussi la créativité comme compétence essentielle pour les citoyens, ce qui exige d'apporter des occasions d'apprentissage culturel et artistique pour toute la population.
- **La reconnaissance du rôle de la culture dans la création d'un urbanisme accueillant, viable**, en augmentant le rôle des espaces publics.

- **Les changements dans les modèles de financement de la culture** (mécénat, *crowdfunding*, parrainage, etc.), avec des effets sur le type d'expressions et d'activités susceptibles de recevoir le soutien et les conditions pour l'obtenir.
- **Le risque de conversion de la culture en un bien de luxe** dans le contexte de la crise économique et de la réduction de la rente et du temps disponibles afin d'élargir les couches de la population. À côté de cela, on note également le besoin d'aborder la brèche numérique.
- **Les difficultés, dans certains secteurs, d'atteindre une compréhension du développement durable** qui aille au-delà de sa dimension environnementale et qui incorpore les aspects culturels.
- **Le besoin de constituer des réseaux de collaboration** avec des organisations d'autres domaines de la société civile (par exemple, les secteurs environnementaux ou sociaux).
- **Les nouvelles formes d'organisation dans le secteur culturel**, dont certaines les font ressembler à d'autres sous-secteurs de ce que l'on appelle « l'économie sociale et solidaire » (coopératives, etc.).

#### 4. Le besoin d'être à jour

##### 4.1. Le bien fondé de réviser et d'actualiser l'Agenda 21 de la culture

L'observation des tendances décrites dans le paragraphe précédent conduisait à une série de questions sur le bien fondé de réviser l'Agenda 21 de la culture et l'orientation que ce dernier devrait avoir. D'entrée, **91% des personnes questionnées considèrent qu'il était nécessaire de réviser ou d'actualiser l'Agenda 21 de la culture** (voir graphique 5).

##### Graphique 5 : Croyez-vous que l'Agenda 21 de la culture doit être révisé ou actualisé ?

Réponses en pourcentage.



La plupart des réponses argumentaient cette opinion sur la base **du bien fondé de rénover régulièrement les instruments, les documents et le langage** des stratégies et des politiques ainsi qu'à cause des défis dérivant des changements de cette dernière décennie : **mondialisation croissante, numérisation, crise économique dans de nombreux pays, nouvelles formes de création et de production culturelle**, etc.

D'autres contributions faisaient référence aux **aspects instrumentaux** : l'Agenda 21 de la culture devrait être mis à jour afin d'être mieux connu, d'illustrer ses arguments par des exemples concrets sur la manière de mettre cela en pratique ou de chercher une meilleure intégration avec les programmes locaux de développement durable.

Finalement, certaines réponses suggéraient **de mettre l'accent sur des aspects déterminés du document approuvé en 2004** : par exemple, exprimer le danger qu'il y avait à instrumentaliser la culture et à la considérer comme un simple recours au service des autres objectifs du développement ; ou bien de reconnaître un plus grand rôle de la société civile dans les stratégies de culture et de développement durable.

D'autre part, **ceux qui ne voyaient pas le besoin d'actualiser l'Agenda 21 de la culture considéraient que le texte conservait sa validité** et que, le cas échéant, plus que de modifier le document, il serait utile d'augmenter sa reconnaissance et d'encourager son utilisation par les gouvernements locaux.

#### **4.2. Les noms possibles**

La question concernant un changement de nom pour l'Agenda 21 de la culture révisé n'apporta pas beaucoup de réponses.

De nombreuses opinions considéraient que le nom actuel continuait à être valable ou bien se limitaient à y introduire de petits changements (« Agenda 21 de la culture 2.0 » ; « Agenda 22 de la culture » ; « Culture XXI » ; etc.) ou à y ajouter un sous-titre (« Agenda 21 de la culture. Un outil pour le développement des villes » ; « Agenda 21 de la culture. Une nouvelle frontière pour la culture » ; « Agenda 21 de la culture 2015 – 2035 »).

Dans d'autres cas, on insistait plus sur la relation entre la culture et le développement durable : « Agenda Culture / Développement humain durable » ; « Créons aujourd'hui la culture de demain » « Culture et développement durable » ; « Manifeste pour le développement durable des cultures » ; « Culture soutenable et durable », etc.

Enfin, on a noté quelques observations plus générales sur le langage : pour certains, il serait bon de passer du singulier, « culture », au pluriel, « cultures » ou encore d'éviter le terme « Agenda » et « 21 » qui suggèrent quelque chose de transitoire et de temporel et de miser sur des expressions telles que « Déclaration ».

## 5. Le contenu

### 5.1. Les thèmes principaux pour l'Agenda 21 de la culture

Afin d'orienter le travail d'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture et d'éviter en même temps de conditionner la réponse, la question suivante, à caractère ouvert, demandait d'indiquer les thèmes principaux pour le nouveau document.

Comme en d'autres occasions, la série de réponses reçues est vaste et variée et implique aussi bien la réaffirmation ou la concrétisation d'aspects qui faisaient partie du document approuvé en 2004 que l'incorporation de questions dont on s'était moins occupées alors. Nous exposons ci-après les principaux thèmes proposés qui, d'une certaine manière, composent le cadre de principes et de valeurs dans lequel opère le nouvel Agenda 21 de la culture.

#### a) **Maintien ou approfondissement des aspects déjà inclus :**

- Développement durable
- Accessibilité de la culture
- Participation des citoyens
- Effets horizontaux de la culture par rapport à d'autres domaines
- Coopération internationale entre les villes
- Droits culturels au niveau local
- Diversité culturelle
- Liens entre culture et éducation
- Inclusion sociale et lutte contre l'exclusion dans la vie culturelle
- Sensibilisation à propos des valeurs de la culture dans le développement des personnes
- Impact de la mondialisation sur les cultures locales
- Mobilité des artistes et des professionnels de la culture
- Liens entre culture et économie : tandis que certains proposent de renforcer la réflexion autour de l'économie créative, d'autres proposent de risquer une instrumentalisation qui puisse découler d'une approximation de ce genre.

#### b) **Les nouveaux thèmes** qui, dans certaines occasions, peuvent aussi être considérés comme de nouveaux accents sur des questions déjà comprises de forme implicite dans la version précédente ou bien qui demandent une exploration plus intense à cause des changements vécus dans le contexte local et global :

- La construction de compétences citoyennes collectives et les processus de construction de la culture au niveau local en donnant un rôle plus actif à la population dans son ensemble et surtout aux jeunes générations.

- Le besoin d'améliorer la collecte de données sur le secteur culturel et la mesure de ses impacts en termes de développement et de mise sur réseau des processus de recherche menés à différents endroits.
- La culture en tant qu'espace important sur le plan politique dans le contexte duquel se construisent et se diffusent les idées.
- La culture comme ressource dans la lutte contre la pauvreté.
- Une plus grande attention prêtée à la dimension numérique de la culture.
- Une augmentation de l'attention portée au patrimoine immatériel.
- La réflexion sur les impacts environnementaux des institutions et des agents du secteur culturel.

## **5.2. Les priorités**

Comme complément à la question précédente, les personnes qui ont répondu à l'enquête pouvaient indiquer **leur degré de soutien à différentes activités susceptibles de composer le programme de travail de la Commission de Culture de CGLU pour la période 2014 – 2016**. En dernier lieu, ce programme devait faciliter la mise en marche de politiques et la formation d'une communauté d'apprentissage susceptible de promouvoir l'intelligence et le travail en réseau avec plus d'échanges entre les villes.

Parmi les 13 réponses suggérées, voici celles qui obtinrent un plus grand soutien (voir graphique 6) dans l'ordre suivant :

- Soutenir et orienter les villes dans leur mise en marche du nouvel Agenda 21 de la culture (89% des réponses le considèrent comme très ou assez prioritaire)
- Établir un système de buts et d'indicateurs en culture, développement, durabilité et gouvernance (81%)
- Faciliter des mécanismes de révision entre égaux (*peer-review*) et les échanges (79%)
- Donner un cadre à l'autoévaluation dans les villes (78%)
- Recherche appliquée dans des domaines clé (76%)
- Organiser des séminaires thématiques de formation et de qualification (75%)
- Sensibilisation et lobby sur villes – culture – développement durable aux Nations unies (74%)
- Lobby aux gouvernements nationaux (72%)
- Organiser une réunion annuelle hautement visible de toutes les villes impliquées dans l'Agenda 21 de la culture (69%)
- Placer le nouvel Agenda 21 de la culture comme « cadre prestigieux » susceptible d'unir les villes qui sont réellement engagées et mènent les débats (68%)
- Promouvoir les bonnes pratiques et les rendre disponibles sur le site web (67%)

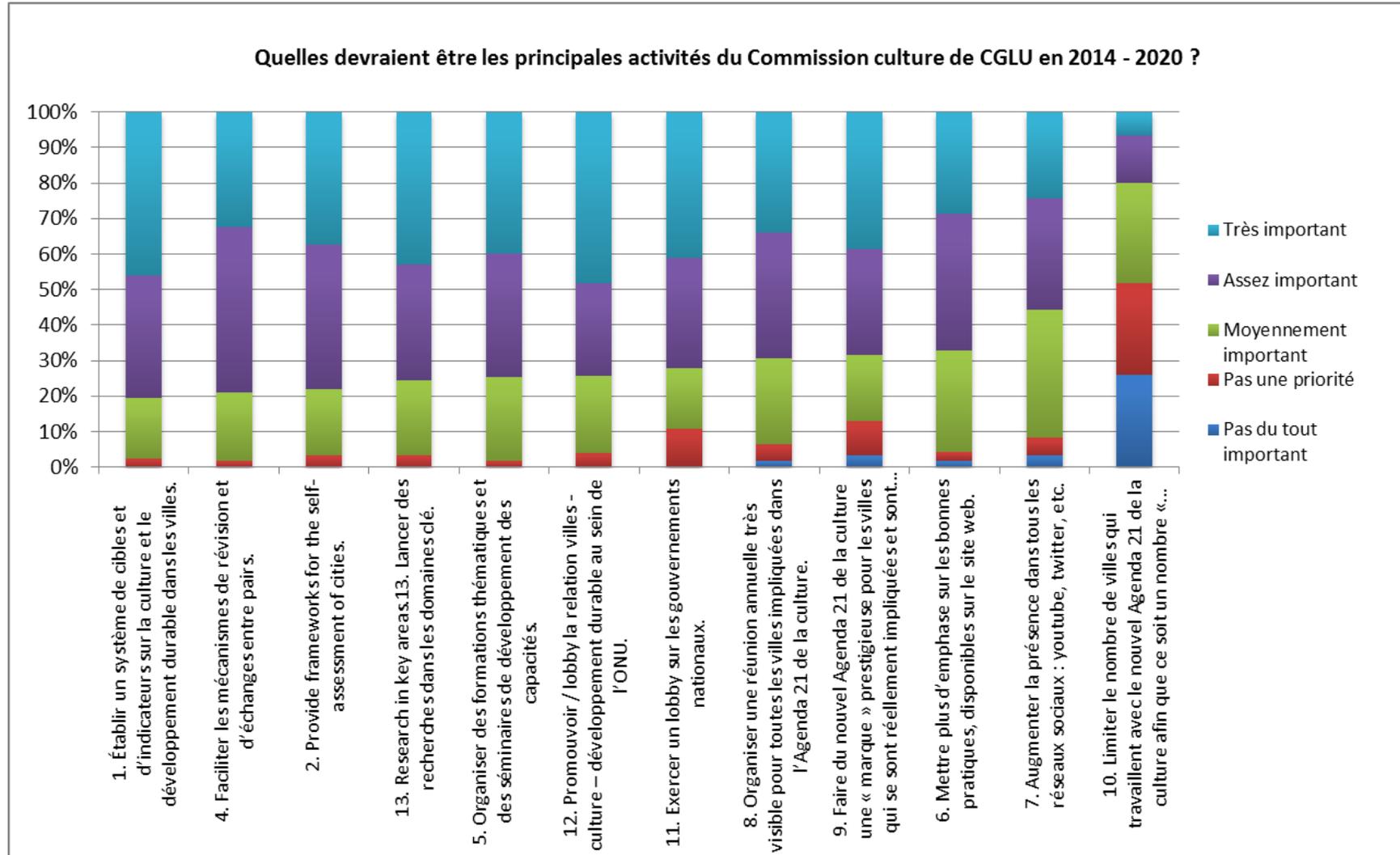
Parmi les réponses obtenues on remarque à nouveau une **pétition généralisée consistant à demander des instruments d'accompagnement et de formation pour la mise en marche concrète de l'Agenda 21 de la culture et l'évaluation des politiques existantes dans ce domaine ainsi que ses impacts**. On détecte aussi la perception du fait qu'il **est nécessaire de continuer à sensibiliser et à exercer une pression sur les instances nationales et internationales** quant à la relation entre la culture et le développement durable et sa traduction en stratégies, en politiques et en ressources.

Par contre, les propositions concernant l'amélioration de la présence dans les réseaux sociaux (56 % la considèrent très ou assez prioritaire) et tout spécialement l'idée de limiter le nombre de villes qui travaillent avec l'Agenda 21 de la culture (20 % le considèrent très ou assez prioritaire, tandis que 52 % le voient peu ou pas prioritaire) ont créé un consensus moindre.

Parmi les autres propositions suggérées librement par les personnes qui ont répondu au questionnaire, on trouve l'idée d'offrir un cachet ou un certificat aux villes qui répondent à certains standards quant à leurs politiques de culture et de développement durable.

**Graphique 6 : Quelles devraient être les principales activités de la Commission de Culture de CGLU en 2014 – 2016 ?**

Réponses en pourcentage selon les questions posées. Échelle de cinq niveaux (très prioritaire – non prioritaire).



### 5.3. Collaborations

La dernière question de l'enquête demandait de faire des propositions quant aux institutions et organisations avec lesquelles la Commission de Culture de CGLU devrait collaborer pendant la période 2014 – 2016 pour renforcer le nouvel Agenda 21 de la culture.

Les réponses obtenues comprennent une longue liste et plusieurs noms que nous pouvons résumer dans la liste suivante :

- **Les organismes et agences internationales** : Nations unies (en général), UNESCO (mentionnée à cause de son nombre élevé de réponses), PNUD, UNICEF, OIT, CNUCED, etc.
- **Les réseaux de villes**, à caractère global (comme Métropolis) ou les équivalents à échelle régionale (Eurocities, Les Rencontres, Mercociudades), nationale et provinciale.
- **Les administrations locales et régionales**, avec de nombreuses propositions de villes et de gouvernements locaux concrets susceptibles de vouloir travailler avec le nouvel Agenda 21 de la culture.
- **Les ministères de la Culture, les conseils des arts et les agences de développement** liés aux gouvernements nationaux.
- **Les organismes régionaux** tels que la Commission européenne, l'Union africaine, l'OEA ou l'OEI.
- **Les réseaux, associations et syndicats représentatifs du secteur culturel** : IFLA, ICOMOS, IFACCA, World Cities Forum, Banlieues d'Europe, etc.
- **D'autres organismes de la société civile** : Amnistie internationale, Reporters sans frontières, des ONG locales, etc.

## 6. Conclusions

Les résultats du questionnaire offrent des orientations utiles pour élaborer le nouvel Agenda 21 de la culture. En particulier et en guise de synthèse, on peut souligner les aspects suivants :

- La plupart des personnes qui ont répondu à l'enquête connaissaient l'Agenda 21 de la culture. Parmi les contributions faites, on remarque une vision étendue et complexe des implications de la relation entre la culture et le développement durable : la reconnaissance de l'espace propre à la culture, ses interrelations par rapport à de nombreuses autres dimensions et sa contribution dans des orientations pour les modèles de politique et de gestion sur ce terrain.
- Les personnes qui connaissent les activités menées par la Commission de Culture de CGLU **apprécient tout spécialement le travail de publication et de traduction de documents** (de l'Agenda 21 de la culture, ainsi que de déclarations et de rapports thématiques) ainsi que sa tâche de **lobby**.

- Il y a en général consensus sur le fait que **la principale contribution de l'Agenda 21 de la culture est la sensibilisation sur le lien entre la culture et le développement durable**, que ce soit sur le plan local ou international (transversabilité de la culture, valeurs intrinsèques de la culture, etc.).
- Une vaste majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête **sont d'accord sur le bien fondé d'actualiser l'Agenda 21 de la culture** afin de le mettre à jour, d'y introduire de nouveaux défis et de lui donner une orientation plus pratique.
- On observe diverses **tendances globales et locales sur lesquelles le nouvel Agenda 21 de la culture devrait réfléchir** : la mondialisation, la numérisation, les effets du marché sur la culture, les inégalités sociales, l'émergence de la connaissance et de la culture « libres » et les biens communs, l'éloignement de la citoyenneté par rapport aux institutions culturelles traditionnelles, les nouveaux espaces de créativité, etc.
- Le nouvel Agenda 21 de la culture devrait **se baser sur des valeurs similaires à celles qui l'inspirèrent en 2004, tout en accentuant le pari** sur des aspects tels que la construction de compétences citoyennes collectives, la mesure d'impacts ou l'importance de la culture en termes politiques, sociaux et environnementaux.
- Selon les principales lacunes détectées pendant la période précédente, ceux qui ont répondu à l'enquête demandent qu'au cours des deux prochaines années la Commission de Culture de CGLU **renforce la dimension pratique de l'Agenda 21 de la culture** (par le biais de ressources en formation, assistance technique et évaluation) et **poursuive son travail de lobby et de sensibilisation sur la culture et le développement durable**.

## Contact

### Commission Culture

Secrétariat mondial de CGLU

Carrer Avinyó, 15

08002 Barcelona

Email [info@agenda21culture.net](mailto:info@agenda21culture.net)

Web [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)